L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 19 JANVIER 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN 19 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Albert Paul & Co., à la Bourse d'Encan, au coin des rues Royale et Conti—une jolie maison basse en bois, rue Kerlerec, entre St Claude et Remparts.—Aussi, trois lots de terre dans le Troisième District.—De plus, en face des bureaux de l'encanteur, 47 Passage de la Bourse, un lot de peintures de prix.

Par E. Roger & Co., à leur salle d'encan, rue Vieille-Levée—chaussures.

Par Eug. Tourné, warehouse, 78, Vieille-Levée—faïences assorties.

Par D. R. Morphy, sur la Levée, entre Erato et Thalie—500 colis de porc, bacon, saindoux, pieds de cochon, whiskey, cuir, etc.

Par S. Guinault, rue Douane entre Bourbon et Royale—l'ameublement complet de la maison.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, côtes porc, bœuf, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 30 de la rue de Chartres—habillements fins de saison, lingerie de messieurs, chapeaux fins.

Par Vincent & Co., à leurs salles d'encan, et et 16 de la rue de la Douane—marchandises sèches, tarlatane blancs et en couleurs.

ATTENTION!

Vente de 14 crates faïence bien assortie pour les marchands de la ville et de la campagne, aujourd'hui, à 11 heures, par Eugène Tourné.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", au coin des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co., Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, JEUDI.

OPÉRA.—Le Barbier de Séville.
ACADÉMIE DE MUSIQUE.—East Lynne.
ST-CHARLES—Forty Thieves.
MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.
CIRQUE DAN RICE—Coin des rues St Joseph et Baronne, représentations à midi et le soir.

La guerre à la Prussienne.

Nous lisons dans la *Province* de Bordeaux:

Le cri de l'opinion publique, qui réclame la fin de la guerre, devient de plus en plus général, sonore et pressant. Les organes du vainqueur lui même reconnaissent que cette guerre, se plaçant au dessus de toute humanité et de toute morale, rejette la civilisation à plusieurs siècles en arrière.

Qui dit cela? Le *Bund*, de Berne, organe qui n'a jamais été partial en faveur de la France.

Et, à l'appui de son dire, le *Bund* cite un extrait de la *Gazette de Weser*: "Nous protestons du ton le plus sérieux et de toutes nos force contre cet enchaînement d'actes inhumains, contre ces pillages, contre les fusillades de personnes et contre l'incendie des maisons et des localités, tous actes qui sont passés, pour ainsi dire, dans nos usages, par suite de la manière prussienne de faire la guerre.

"De pareils actes constituent une honte ineffaçable et un stigmate pour la nation qui affecte d'être le bérant des choses de l'esprit et le soldat d'avant-poste de la civilisation."

Nous répétons que c'est un journal de Brême, un organe de la presse allemande qui parle ainsi.

Le *Bund* cite encore deux autres aveux d'organe allemande, et partant, peu suspects en l'espèce.

L'un émane de M. J. de Wickede, correspondant de la *Gazette de Cologne*, qui parle de la "sauvagerie à jamais inexcusable" des armées prussiennes.

Le second aveu émane de M. H. de Wachenhusen, autre correspondant de la *Gazette de Cologne* et familier de tous les états-de-camp, officiers d'ordonnance et généraux prussiens. M. de Wachenhusen laisse échapper ce cri du cœur: "Depuis que la guerre est entrée dans cette phase, nous menons une vie de brigands."

De ces aveux, le *Bund* conclut qu'il est grand temps que les puissances neutres fassent tous les efforts qui sont en leur pouvoir pour désarmer, d'une part l'implacable rigueur du vainqueur, d'autre part l'inutile opiniâtreté du vaincu. Nous constatons plus haut que le *Bund* n'était pas partial pour la France. [illegible]

Nous ne quitterons pas cet ordre d'idées sans constater qu'une autre voix s'est élevée en Suisse pour rappeler l'Allemagne à la modération et à la justice. Cette voix est autre que celle du *Journal de Genève*. [illegible]

Le *Journal de Genève* fait observer, en outre, qu'avant peu, si l'Allemagne n'y prend garde, les rôles seront intervertis. [illegible]

Le *Journal du Hâvre* du 26 décembre, ajoute ce qui suit:

Les journaux étrangers continuent de nous apporter l'écho du sentiment qu'inspire à toute l'Europe civilisée la continuation de l'inqualifiable guerre que la Prusse fait à la France. "Barbares!" s'écrie l'*Italia italiana* indignée à la lecture de la circulaire de M. de Chaudordy. "Pillards et assassins!" s'écrie de son côté le *Standard*. Et ces journaux ne font que constater la triste vérité.

Les journaux prussiens eux-mêmes, on l'a vu par les extraits que nous avons donnés, sont obligés de signaler la sauvage conduite de leurs *civilisateurs*, et la *Gazette de Cologne* ne peut retenir un cri d'indignation. "Nous avons, dit-elle, quelques généraux qui publient toutes les lois de l'humanité. La guerre, telle qu'ils la font, est une guerre horrible, sans pitié, une guerre de sauvages et de bandits. Nous avons honte de voir que ces chefs portent un nom allemand et qu'ils conduisent des troupes allemandes. A quoi servent tant de cruautés? Pourquoi cet acharnement, que nos récentes victoires, rendent désormais inutile, mais exécrable aux yeux de l'Europe civilisée? Redevenons ce que nous étions, le bon peuple, et ne nous montrons pas ce que nous montrent plus féroces que nous ne le sommes en réalité."

Le bon peuple allemand! Ces mots sonnent étrangement à nos oreilles! [illegible]

Nous trouvons encore dans les journaux allemands quelques impressions utiles à noter. [illegible]

De sérieux troubles ont eu lieu à Aix-la-Chapelle, à l'occasion de l'appel sous les armes des hommes de la landwehr de 38 ans. [illegible]

CHAMPAGNE KRUG & CIE.—Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que, malgré la guerre qui désole la France, la maison Rochereau & Cie. a toujours en magasin une forte quantité du célèbre Champagne Krug & Cie. Cet approvisionnement est d'autant plus précieux que l'invasion prussienne a mis fin à l'exportation des vins de Champagne.

VINS, EAUX-DE-VIE, SARDINES.—La maison A. Rochereau & Co., 16 et 18 St. Louis, a reçu par le navire E. A. Kennedy, arrivé de Bordeaux, une forte consignation de vins rouges et blancs, d'eaux-de-vie et de sardines, le tout de choix. Voir aux annonces.

HENRY VALETON & CIE.—Par le navire Elodia A. Kennedy, arrivé de Bordeaux, MM. Henry Valeton & Cie., 27, 29 et 31 Bienville, ont reçu un grand envoi de comestibles fins, de conserves et de vins rouges et blancs que nous signalons à l'attention des consommateurs, des familles, du commerce de détail et du public en général.

LE CHEMIN DE CHATTANOOGA.—Nous avons reçu de M. J. R. Kendricks, surintendant-général du chemin de fer de Chattanooga une passe pour l'année 1871. Nous le remercions de son attention qui nous permettra d'aller examiner ce chemin jusqu'à Mobile.

NOMINATION.—Dans les dépêches que nous avons publiées hier, nous avons vu avec plaisir que le Président des Etats-Unis avait accordé l'exequatur à M. Alexandre Marks, nommé vice-consul de Belgique. M. Marks qui est l'un des associés de la maison Hoffman; Marks & Co., a des relations très étendues et il sera un représentant aussi influent que zélé des intérêts belges dans notre communauté.

CAMPAGNE DE 1870.—M. L. Philipon, imprimeur, vient de rééditer, à la Nouvelle-Orléans, la brochure qui a paru dernièrement en Europe avec le titre: "Campagne de 1870.—Des causes qui ont amené la capitulation de Sédan," par un officier attaché à l'état-major général. On sait que cette brochure a été généralement attribuée à Napoléon III. L'a-t-il écrite lui-même ou l'a-t-il fait écrire sous son inspiration? Cela importe peu. Comme la brochure n'a pas été désavouée, on peut en conclure qu'elle contient réellement la version de Napoléon sur les causes qui ont amené le désastre de Sédan.

On trouvera, pensons-nous, cette brochure dans toutes les librairies.

CIRQUE DE DAN RICE.—Le célèbre Dan Rice donnera sa dernière représentation au coin des rues Orléans et Bourbon, dimanche, 22. Il y aura matinée et spectacle du soir. Dan Rice, qui a depuis longtemps pris sa retraite, cédant à de pressantes sollicitations, a consenti à reparaître provisoirement devant le public. On sait de quelle immense renommée il jouit aux Etats-Unis comme *Clown*. On aura l'occasion d'admirer dimanche ses merveilleux chevaux. Pour les détails ordinaires, voir l'annonce.

BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—On trouvera dans nos colonnes d'annonces la liste nominale des officiers élus de cette Banque dont M. Jos. H. Oglesby est le président, M. Henry Hull, vice-président, et M. A. Luria, caissier.

CONSERVES.—Par l'Elodia A. Kennedy, M. P. E. Brulatour, 116 Royale, a reçu de France une facture consistant en petits pois, asperges et pâtés truffés. Nous y appelons l'attention des propriétaires de groceries et des consommateurs en général.

POUR LES ATTAKAPAS.—Aujourd'hui, à cinq heures du soir, le bateau à vapeur *Rob Roy*, capitaine D. E. Grove, commis W. W. Cane, partira pour les Attakapas et prendra du fret pour tous les points intermédiaires. Ce bateau est fort habilement commandé et mérite toute confiance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Geo. D. Hite, rue Tchoupitoulas No 17.

La Bataille de Pont Noyelles.

Toutes les dépêches prussiennes sont maintenant marquées au cachet du mensonge ou de l'exagération. Ils exagèrent leurs succès et nient impudemment leurs défaites. Les preuves abondent à l'appui de ce que nous avançons. Le général Werder, que Guillaume a toujours présenté comme victorieux à Vesoul, et à Villersexel, l'était si peu qu'il a perdu Vesoul, Gray, Lure, et qu'il vient de perdre Montbéliard.

On se rappelle les rapports contradictoires à propos de la bataille de Pont Noyelles.

Pendant que le général Faidherbe annonçait qu'il restait maître de ses positions, voici ce que nous disait une dépêche de Berlin:

"Berlin, 25 décembre.

"Guillaume télégraphie à la reine que le général Manteuffel a remporté une victoire, le 23, près d'Amiens. Il a fait 10,000 prisonniers et s'est mis à la poursuite des Français aujourd'hui, dans la direction d'Arras."

Voyons maintenant ce qu'était cette victoire. Nous trouvons dans le *London Times* du 30 décembre une correspondance particulière datée du "quartier-général du 8e corps prussien, 24 décembre," et rendant compte de la bataille de Pont-Noyelles. Dans ce compte-rendu, qui est évidemment écrit par un homme favorable à la cause prussienne, le correspondant corrobore entièrement les dires du général Faidherbe. Voici les principaux passages de la correspondance du *Times*:

"Quelle position que celle des Français! Qui aurait cru que la nature fournirait à nos ennemis des Français des défenses supérieures à celles que peut élever le génie militaire? La droite des Français s'appuyait sur un bois qui couvre les crêtes d'une chaîne de collines. Leur gauche s'étendait jusqu'à Neuville, de sorte que leurs lignes couvraient le long d'un plateau élevé. Ce plateau était défendu par quarante ou cinquante mille hommes, avec une soixantaine de pièces d'artillerie.

"La situation des Prussiens, qui se trouvaient au pied des collines, était loin d'être plaisante. Les batteries françaises postées sur le plateau, et spécialement celles qui étaient à la droite du village de la Houssaye, faisaient un feu nourri sur Querrieux.

"La 15e division prussienne a été arrêtée par cette position formidable des Français qui avait déjà tenu en échec la 15e division. Toute l'armée prussienne occupait maintenant une ligne de villages dans une vallée traversée par un cours d'eau tributaire de la Somme. Ce cours d'eau formait la ligne de démarcation entre les deux armées. Du côté opposé aux Prussiens, une petite douce, sorte de glacis naturel, s'élevait vers le haut des collines occupées par les Français. S'avancer vers le haut du glacis, qu'occupaient 50,000 hommes avec 50 ou 60 canons, eût été une tâche trop dangereuse à entreprendre. L'artillerie a donc continué à tirer des deux côtés, pendant que les tirailleurs français et prussiens faisaient un feu incessant séparés seulement par 300 yards de distance.

"Pendant cette affaire, les Prussiens ont eu mille ou douze cents hommes tués et blessés, mais il est impossible en ce moment de donner un chiffre positif. Les Français se sont battus extraordinairement bien. On doit des éloges à leur artillerie, qui était bien servie; mais il faut se rappeler qu'ils étaient supérieurs en nombre aux Prussiens et qu'ils occupaient une magnifique position. Ils sont encore maîtres de cette position," et en ce moment, nous entendons sonner leurs clairons."

Donnons maintenant le rapport officiel du général Faidherbe, qui est évidemment basé sur les faits, et qui, d'accord avec le correspondant du *Times*, montre que Guillaume de Prusse sait mentir avec la même effronterie que les journalistes à ses gages. Le rapport de Faidherbe est emprunté au *Standard* de Londres. Le voici:

Rapport officiel du général en chef au commissaire-général de la défense.

L'armée avait pris depuis deux jours ses cantonnements à Corbie et dans les villages espacés le long de la rive gauche d'un petit ruisseau, appelé le Hallue, qui se jette dans la Somme à Daours. Elle avait choisi pour champ de bataille les hauteurs qui en bordent la rive gauche, laissant le soin de traverser le vallon à l'ennemi qui, venant d'Amiens, devait l'aborder en débouchant par la rive droite.

Le général Faidherbe avait prescrit aux troupes de n'opposer qu'une légère résistance dans les villages avec quelques tirailleurs, et de se porter de suite sur les positions dominantes en arrière. Cet ordre fut exécuté ponctuellement, et, vers onze heures, les deux armées étaient en présence, séparées par une vallée étroite, mais marécageuse, et se canonnant par-dessus les maisons se déployant de chaque côté, de 70 à 80 bouches à feu. Les tirailleurs ennemis ayant pénétré dans les villages, échangeaient aussi des coups de fusil avec les nôtres.

Vers trois heures et demie, le feu de l'artillerie se trouvant ralenti de part et d'autre, ordre fut donné sur toute la ligne à notre infanterie de courir sus à l'ennemi, pour le rejeter des villages dans les positions en arrière. Cet ordre fut exécuté avec beaucoup de vigueur et d'entrain. A l'extrême gauche, la division Moulac enleva Daours et Vecquemont, la division du Bessol prit ceux de Pont-de-Noyelles et Querrieux. La division Robin, des mobilisés du Nord, entra dans le village de Béhencourt. Enfin la division Derroja à la droite se chargea des villages de Bavelincourt et Fréchencourt, poursuivant l'ennemi bien au delà.

A cinq heures, le succès était complet partout; mais la nuit était venue, on ne distinguait plus les amis des ennemis, et les Prussiens profitèrent de cette circonstance et de l'indécision qui en résulta pour rentrer sans lutte à Daours, à Querrieux et à Fréchencourt. Nos troupes ayant [illegible] positions de la veille, [illegible] le lendemain jusqu'à 2 heures de l'après-midi, pour voir si l'ennemi essayerait de recommencer la lutte, ce qu'il ne fit pas. Quelques coups de fusil furent seulement échangés de loin. Après avoir ainsi constaté sa victoire, l'armée alla prendre ses cantonnements entre Corbie et Albert.

Nos jeunes troupes ont beaucoup souffert de la rigueur de la saison et des privations [illegible] ont été accordés à l'armée du Nord.

Le général de division, commandant l'armée du Nord,
FAIDHERBE.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous annonçons pour la seconde fois, à nos lecteurs, que la première représentation du *Barbier de Séville* a lieu, ce soir, à l'Opéra. Il a été tant parlé, ces jours-ci, de cette reprise intéressante que personne, dans le public qui fréquente le Théâtre de la rue Bourbon, ne saurait ignorer le jour où elle a lieu.

La salle est presque entièrement louée, depuis hier; et ceux qui veulent aller ce soir au *Barbier* feront bien de passer en toute hâte au Bureau de location, car les places dont dispose celui-ci seront rapidement enlevées.

La reprise du *Barbier* a été, de la part de la Direction, l'objet des soins les plus attentifs; et, tout nous donne à penser qu'elle est appelée à un succès très grand. Dumestre joue Figaro; M. de Keghel fait Almaviva; M. Périé, Don Basile, et M. Dubosc, le Dr. Bartolo. Le rôle de Rosine sera interprété par la charmante Mme Naddi.

Nous apprenons que M. Lefranc est attendu demain à la Nouvelle-Orléans. Le célèbre ténor donnera très probablement sa première représentation lundi ou mardi; il jouera Arnold dans *Guillaume Tell*.

L'affaire du Bourget.

Paris, 21 décembre 1870.

Du fort d'Aubervilliers, on canonne le Bourget. De temps en temps, sur les hauteurs de Romainville, courent des éclairs. La fusillade est rare. Seul, le tonnerre des mitrailleuses domine à intervalles égaux, le grondement du canon. Nous embrassons d'un coup d'œil [illegible] qui se déroule devant le Bourget.

Deux locomotives blindées, des mortiers dont les projectiles pèsent 75 kil., les forts d'Aubervilliers et de l'Est, le premier surtout ont ouvert un feu terrible sur le fameux mur blanc entourant le parc du Bourget et derrière lequel les Prussiens se sont fortifiés d'une façon formidable. Cependant le matin, nos soldats avaient pu pénétrer dans les premières maisons du village. Ce sont les marins de la garnison de Saint-Denis et le 134e de ligne qui ont commencé l'attaque. Selon leur habitude les marins ont abordé l'ennemi à la hache, portant leurs fusils en bandoulière, ils ont fait, [illegible] à l'entrée du Bourget, une centaine de prisonniers, presque tous du duché de Posen. A cet endroit, la lutte a été un instant fort vive. Les Prussiens y ont perdu beaucoup de monde, à en juger par le grand nombre de casques et de fusils à aiguille que nos soldats ont rapportés à St-Denis.

Les marins ont beaucoup souffert. Sur 600 qui ont donné dans l'action, 279 ont manqué à l'appel. Quatre officiers de marine ont été tués: MM. le vicomte Duquesne, Laborde, Moran, Pelletreau. MM. Bouisset, Caillard, Patin et Wilts ont été blessés. Le commandant de cette brigade de fusiliers matelots, M. le capitaine de frégate Lamothe-Henet, a vu tomber, à ses côtés, ses deux officiers d'ordonnance et son cheval a été atteint d'une balle à bout portant.

Un témoin oculaire rapporte un fait d'armes éclatant à l'honneur de notre artillerie, dans cette première journée de la reprise des opérations: vingt pièces d'artillerie prussienne étaient dans une position choisie pour barrer le passage au corps d'armée qui aurait indiqué le projet de gagner Chelles, à l'abri du talus du chemin de fer, depuis le versant d'Avron jusqu'aux marais de Chelles, ainsi nommés, bien qu'il s'agisse de prairies se continuant jusqu'à Lagny.

De l'artillerie du plateau d'Avron, pièces de 7 rayées, se chargeant par la culasse, et les pièces de marine du fort de Nogent ont démonté une par une, en très peu de temps, cette formidable batterie ennemie dont il n'est pas resté une pièce sur affût.

On nous affirme que les Prussiens ont pu sauver une batterie qui se trouvait à l'entrée du Bourget lors de l'attaque du matin, en arborant le drapeau de la Convention de Genève. Nos hommes ont cru voir une ambulance où il y avait des canons.

Nous rencontrons un convoi de prisonniers qui sont conduits à Saint Denis dans la caserne dite l'ancien couvent des Ursulines. Ce sont des hommes splendides comme taille. Presque tous ont leur béret, un seul conserve son casque; on dit que ce sont des Poméraniens.

Une chose remarquable, c'est que prisonniers ou blessés prussiens, aucun ne veut prendre de nourriture sans avoir consulté de la voix ou du regard son chef supérieur.

Parmi les prisonniers prussiens faits par nous, on remarquait beaucoup de sous officiers et entre autres un sergent major appartenant à la garde royale de la reine Elisabeth. Il avait été blessé à la tête et, malgré sa blessure, il conservait une allure hautaine et arrogante, ne s'occupant qu'à se ganter et à rallumer son cigare. Au moment de l'évacuer sur Paris par le train spécial, on lui demanda les papiers qu'il avait sur lui. Hasard heureux: ces papiers étaient un vaguemestre et porteur de paquets de dépêches et de journaux intacts arrivés la veille. Ils étaient adressés à Hacht, au régiment de la garde royale de la reine Elisabeth, à Paris. Tous ces papiers ont été mis sous scellés et transmis à qui de droit pour en prendre connaissance. Nul doute qu'on y recueille de précieux renseignements.

Nous publions le rapport de l'amiral La Roncière sur l'attaque du Bourget:

"Le vice amiral commandant en chef au fort d'Aubervilliers au gouverneur de Paris.

"Conformément à vos ordres, nous avons attaqué le Bourget ce matin. Le bataillon des marins et le 138e sous l'énergique direction du capitaine de frégate Lamothe-Henet, ont enlevé la partie du nord du village, en même temps qu'une attaque menée vigoureusement par le général Favre [illegible] les fortes barricades et des murs crénelés qui l'empêchent de dépasser les premières maisons du sud [illegible].

"Pendant près de trois heures, les troupes se sont maintenues dans le nord du Bourget, jusqu'au delà de l'église, luttant pour conquérir les maisons une à une sous les feux tirés des caves et des fenêtres et sous une grêle de projectiles. Elles ont dû se retirer, leur retraite s'est faite avec calme. Simultanément une diversion importante était effectuée par les 10e, 12e, 13e et 14e bataillons de gardes mobiles de la Seine et une partie du 62e bataillon de la garde nationale mobilisée de St. Denis, sous le commandement supérieur du colonel Dautremont. Enfin, au même moment, le 62e bataillon de la garde nationale mobilisée de St. Denis se présentait devant Epinay tandis que les deux batteries flottantes Nos 1 et 4 canonnaient le village ainsi qu'Orgemont [illegible] qui ripostaient vigoureusement. Nos pertes sont sérieuses, surtout parmi les 134e et le 138e.

"Bien que notre but n'ait pas été atteint je ne saurais assez louer la vaillante énergie dont nos troupes ont fait preuve. Cent prisonniers ont été ramenés du Bourget.

"DE LA RONCIÈRE."

La fête des Israëlites à Paris.

On lit dans un journal de Paris du 20 décembre:

La fête des Israëlites.—Une imposante cérémonie religieuse a eu lieu hier, au temple consistorial. Des prières solennelles devaient être faites pour le repos des morts Israëlites, tombés au champs d'honneur et des aumônes recueillies pour les veuves, les blessés et les enfants de ceux qui ne sont plus. C'est dire que le temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth était plein.

Après des chants, tirés du psaume de David, on a entendu la prière de la délivrance. Le grand rabbin de Paris, M. Zadoc Kahn est monté en chaire et a fait l'éloge des nombreux héros israëlites qui sont morts pour la délivrance de la patrie. En termes éloquents, il a parlé des plus fameux,—comme le commandant Franchetti,—des plus inconnus, comme les nombreux soldats fauchés au milieu des neiges de [illegible].

Le grand rabbin de France, M. Isidore, a fait ensuite une prière pour la France, et il a [illegible] dans un langage des plus élevés, le fléau de la guerre. "Dieu, a-t-il dit, bénit les guerres saintes, celles de la délivrance!—Dieu maudit les guerres de conquêtes et d'ambition.—Les Machabées, David, dont nous chantons les psaumes, sont les élus du ciel; les conquérants souillés de sang et de lauriers d'or sont maudits de Dieu."

Sur ce thème superbe, le grand rabbin a trouvé des accents pleins de grandeur et de patriotisme. [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

LÉGISLATURE.—Nous ne désirons la mort de personne, pas même celle de nos ennemis, mais quand il se présente une circonstance de nature à faire ajourner la Législature radicale sous le régime de laquelle nous avons le bonheur d'être contribuables, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de reconnaissance envers la Providence qui nous prend en pitié. Autant de séances perdues dans cette session terrible, où la spoliation universelle est l'ordre suprême du jour, autant de séances gagnées; et si cette législature voulait ne rien faire et s'en aller, à la condition de recevoir un double et même un triple salaire, nous devrions accepter le marché sans disputer. Hier nous avons gagné une séance par l'ajournement des deux Chambres à l'occasion de la mort du Dr Harrison Jordan, membre de la Chambre, représentant la paroisse de Richland. Le Dr Jordan n'était pas immortel, et il ne pouvait mourir qu'une fois; mais en mourant pendant la session d'une législature dont il était membre, il nous épargne peut-être des millions. Qui sait ce que cette séance nous eût fait perdre?

CHARBON.—Nos lecteurs ont dû voir par les dépêches d'hier qu'une grande quantité de charbon sera bientôt rendue à la Nile-Orléans. La flotte, qui avait été arrêtée par les glaçons à Louisville, reprend sa course demain ou samedi; et une nouvelle flotte de barges portant plus de trois millions de boisseaux de charbon a quitté Pittsburg hier, mercredi. Que nos pauvres familles prennent donc patience pendant quelques jours encore, et elles verront le prix du charbon à la portée de leurs bourses. Nous l'espérons, à moins que les spéculateurs en charbon n'aient pas d'entrailles.

AUDITION DE TÉMOINS.—Le mode adopté par le juge Théard pour l'audition des témoins a eu déjà d'excellents résultats. Les affaires n'éprouvent plus de retard, et les avocats et les témoins ne perdent plus leur temps. Tout témoin appelé est sûr d'être interrogé soit dans la salle du greffe soit dans la salle de la cour et l'expédition des procès à la Quatrième Cour de District est devenue très rapide. Nous n'avons pas besoin de dire que les frais judiciaires en sont d'autant plus réduits. Nous félicitons le juge Théard d'avoir adopté cette mesure et nous engageons fortement les autres juges à l'adopter aussi. Tous les plaideurs, tous les avocats et tous les témoins y gagneront.

ECOLE.—Mme Odile Haneman, qui a longtemps enseigné dans nos écoles publiques, vient d'ouvrir une école au Bayou St Jean, où déjà elle compte une quarantaine d'élèves.

L'expérience acquise dans l'enseignement par cette respectable dame, et la popularité que ses excellentes qualités lui ont valu, nous engagent à recommander son école à l'attention des familles. Elles peuvent être sûres que leurs enfants y seront enseignés d'une manière satisfaisante soit sous le rapport de l'instruction, soit sous le rapport de la morale. Ce dernier point n'est pas le moins essentiel.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Van Eaton, l'homme aux bijoux, arrêté à l'hôtel St Charles, bientôt après son arrivée à New York, par la Havane, a été relâché, hier, par la Cour de District des Etats-Unis, et immédiatement arrêté de nouveau par un officier de police, sur la réquisition du gouverneur de New York. On a voulu produire en sa faveur un *habeas corpus* de la Cinquième Cour de District, mais la demande a été inutile, la police, à laquelle on avait fait une bonne leçon, [illegible].

Il est permis d'espérer qu'on saura bientôt d'où sortent ces fameux bijoux, qui ont fait l'admiration des belles voyageuses de l'Hôtel St-Charles. Quant à la dame qui se parait des bijoux et qui, par ses manières adroites et séduisantes, avait réussi en fort peu de temps à se faire un certain nombre d'amis parmi les pensionnaires, hommes et femmes de l'hôtel, il est avéré aujourd'hui qu'elle n'est pas Mme Eaton, [illegible] Van Eaton à exécuter une escroquerie de $10,000 au dépens d'une banque de la Californie.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Dans l'affaire d'Alexander Graviotte, accusé d'avoir tué sa femme, [illegible] rue Julie, No 217, a été convaincu et condamné à deux ans et demi de travaux forcés au pénitencier.

John Wilson et Frank Taylor, accusés d'avoir volé une somme de [illegible] rue de la Victoire, le 8 décembre dernier, ont été acquittés. Mais en sortant de la Cour, ils ont été arrêtés comme vagabonds, par les officiers Pecora et Pierson, et logés au corps de garde de la rue Jackson.

UN DOUBLE PROCÈS CURIEUX.—Le Dr Pierre Tricou contre Francis Fernandez.—Cette pétition a été présentée à la Quatrième Cour de District, juge Théard, par le Dr P. Tricou, pour recouvrer la somme de $408, en retour de 123 visites faites à M. Fernandez, du 22 janvier au 10 novembre, 1870, les visites estimées à $4 chacune.

Le défendeur a enregistré une réponse où il allègue reconventionnellement que les services du Dr Tricou lui ont été préjudiciables, que le docteur a cessé de lui faire des visites quand sa santé était dans l'état le plus critique, et qu'il attribue à cette négligence la chute de trois dents qu'il a perdues. En conséquence, il réclame du docteur une indemnité de $1000.

LES COUPS DE BATON DE LA RUE ROYALE.—L'homme de patrouille Rainey, du 3me precinct, qui a été accusé devant le grand jury, pour avoir cruellement bâtonné un individu, rue Royale, le jour de l'an, n'a pas encore été arrêté, bien que le grand jury ait déclaré qu'il y avait matière à poursuivre contre lui; et nous ajoutons qu'il ne sera pas difficile de le trouver, attendu que Rainey n'étant que surnuméraire dans la police ne reçoit pas de traitement.

Quant à la victime de cette terrible bastonnade, c'est un nommé Quinn, très paisible citoyen, très sobre dans ses habitudes, et d'humeur douce. Tel est du moins le rapport que fait à son égard un des employés de l'hôpital, qui le connaît depuis quelques années.

Nous avons déjà dit qu'il allait beaucoup mieux. Nous apprenons aujourd'hui que le mieux se soutient et que Quinn ne tardera pas à sortir de l'hôpital, bien qu'il soit encore comme étourdi des coups qu'il a reçus à la tête, car il parle fort peu.

UN FAMEUX DE LA BANDE ARRÊTÉ.—John Hunt a été arrêté hier matin, rue Dauphine, sur l'accusation de vagabondage et de port d'arme cachée. Il est accusé aussi d'avoir résisté avec violence aux officiers Malone et Pearson. Il a essayé de tirer sur eux, mais vainement. Conduit à la station de la place Jackson, il a été fouillé, et cinq billets faux de $20 ont été trouvés sur lui.

FEU.—Hier matin, vers 1 heure, le feu a été découvert au troisième étage de la maison située au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse, occupée comme maison de jeu. Les flammes ont été éteintes avant qu'elles eussent eu le temps de causer aucun dommage sérieux.

VOL.—On a volé, hier matin, sur les 4 heures et demie, chez M. Max Gretzner, rue Liberté No 186, une chaîne d'or, une plume d'or, deux bagues et un porte-monnaie contenant $3 00.

AFFAIRE SANGLANTE RUE DU BASSIN.—Entre minuit et 1 heure hier matin, Clara White et Kate Mead, deux nymphes résidant au bouge de Hattie Hamilton, au coin des rues Bassin et Commune, ont eu une dispute où elles ont joué du couteau l'une contre l'autre, et Kate a été blessée à la poitrine et au bras. Un malheureux nègre, nommé Alexander Bennett, a tenté de séparer les femmes et a reçu un coup de poignard à la cuisse. Le sergent Joseph et d'autres agents de police sont entrés à temps dans la maison pour séparer les parties. Cette querelle a été causée, dit-on, par la jalousie. Clara a été arrêtée mais relâchée sous caution, bien que les blessures de Kate soient assez sérieuses. La blessure du nègre est légère. Toutes ces personnes continuent à rester dans la même maison.

POIGNARDÉ PAR UNE FEMME.—Hier, après midi, Abraham Ventz, jeune nègre âgé de 18 ans, a reçu de la main d'une des marchandes du Bazar, sur la levée, un coup de poignard à l'épaule gauche. Il paraît qu'Angelique Dubarry, la marchande, avait engagé le nègre à acheter quelque chose et qu'il avait répondu en termes grossiers et insultants. Le nègre a été emmené chez lui, rue Harmonie près de la rue Chippewa, et Mme Dubarry a été conduite au corps de garde.

ENVOYÉ A NEW YORK.—Phillips, l'homme aux cent noms, est parti pour New-York, hier soir, sous la conduite d'un officier de police.

ARRESTATION.—La police de Jefferson a arrêté hier, Charles Joseph, nègre déterminé, échappé du pénitencier. Il a été trouvé en possession de beaucoup d'articles supposés volés, [illegible].

SOUPÇONS JUSTIFIÉS.—L'industriel Hunt qui avait été arrêté par les officiers Malone et Pearson, comme un caractère suspect et dangereux et sur lequel on avait trouvé cinq faux billets [illegible].

FEU.—Hier soir, vers 6 heures moins un quart, le feu a pris à l'arrière-partie d'une maison en briques, à trois étages, Front-Levée, [illegible].

—Une bonne charge: elle nous vient de Londres. Elle est intitulée: [illegible]

ANNIVERSAIRE [illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Les Forts de Paris.

Chanzy attaqué de nouveau.

Il continue sa retraite.

Bourbaki poursuit le cours de ses succès.

Il s'approche de Belfort.

On attend à chaque instant la nouvelle de la levée du siége.

Trochu accusé de trahison dans un article du "Siècle."

Il se trouve que l'accusateur est un espion.

Maladie sérieuse de Bismark.

Une correspondance anglaise au "Herald."

Elle annonce la mort prochaine du ministre de Guillaume.

Emission de la Banque de France.

Papier-monnaie au cours forcé.

Nouvelles Européennes.

Londres, 18 janv.—Une dépêche de Versailles datée du 15 dit, que les projectiles prussiens atteignent la Seine au Pont St Michel.

Versailles, 16 janv.—Un feu concentré est maintenu contre le Fort Issy pour empêcher les Français de réparer les brèches.

Bordeaux, 16 jan—Les Prussiens ont occupé Alençon. Chanzy continue sa retraite en bon ordre vers le Nord. L'armée de l'Est, sous Bourbaki, approche rapidement de Belfort, et l'on attend d'heure en heure la nouvelle de la levée du siége.

Les derniers avis disent que Bourbaki, après un combat qui a duré dimanche tout le jour, a occupé Mont-Beliard et les villages voisins.

Chanzy rapporte que les Prussiens ont renouvelé leurs attaques sur ses lignes dimanche. Le 21e corps s'est bien conduit et a fait nombre de prisonniers. Le 16e corps a soutenu une lutte acharnée. La retraite de Chanzy continue.

Londres, 17.—Le maire de Londres a ouvert une souscription au bénéfice des [illegible] à Versailles.

La réunion de la conférence au temps fixé est chose certaine, mais un ajournement pour attendre l'arrivée de Jules Favre est probable.

Une dépêche de Berlin affirme que le programme de la conférence a été définitivement arrangé.

Des avis de Paris rapportent que le feu des batteries françaises s'améliore et qu'il est très effectif à l'ouest. Il cause de grands dommages aux positions occupées par les Allemands.

La Banque de France a commencé à émettre du papier-monnaie au cours forcé.

Dépêche au *Herald* par le câble. Londres, 18.—Un article dans le *Siècle* du 13, accuse Trochu de trahison. L'article dit que Trochu a tâché de détourner ses officiers de prendre aucune autre mesure pour la défense de Paris; que toute autre tentative serait folie, et il a déclaré que les Prussiens peuvent maintenant entrer dans la ville quand ils le voudront. Le général Trochu repousse avec indignation l'accusation et l'on a découvert que le rapport venait d'un jeune homme nommé Wolf, qui a été arrêté comme espion.

Dépêche au *Herald*.

Londres, 17 janv—Je vous annonce, d'après une autorité qui ne peut être mise en question, que Bismark est très sérieusement malade, on dit même fatalement. Ne croyez pas aux rapports contraires car on fait les efforts les plus énergiques pour le cacher.

Je puis reproduire positivement et exactement les mots dont s'est servi Odo Russell, l'envoyé anglais à Versailles, samedi dernier. Ces mots, les voici: "Je viens de quitter Bismark et je regrette profondément de dire que je suis convaincu qu'il a dans son attitude et sur sa physionomie toutes les marques de la mort."

On ne donne pas d'autres détails.

Londres, 17. 3 h. p. m.—Une dépêche de Versailles annonce que les Français retirent leurs gros canons des forts d'Issy et de Vanvres.

Le roi Guillaume fait des visites au prince Albrecht, qui est malade à Chartres.

Londres, 17.—Le comte Granville préside aux séances de la conférence qui se tient au "Foreign Office". Le bruit d'après lequel la conférence devait s'ajourner après l'ouverture formelle, n'a pas été confirmé.

Nouvelles du Mexique.

Mexico, 11, via Havane, 18.—Les querelles d'élection reviennent plus intenses. Toute la presse et de nombreux clubs politiques sont en faveur de la réélection de Juarez.

Mexico, 11, par la Havane, 18.—La femme du président Juarez a été enterrée dans le caveau de la famille, à San Fernando.

L'éruption du volcan de Chronoco a détruit plusieurs plantations et les villages d'Ahuer, Tatucatlan, Ixlan et Java.

Le successeur d'Iglesias n'a pas encore été nommé.

Lerdo donnera sa démission dans le courant de ce mois. On ne sait pas encore qui le remplacera.

La révolution d'Inguerrero se propage. Dans un engagement avec les insurgés, les troupes du gouvernement ont été battues et forcées de se retirer.

Mejia restera dans le nouveau cabinet. On croit que les adhérents de Porfirio Diaz feront fusion avec les partisans de Juarez.

La presse, en général, commente beaucoup cette portion du message du président Grant, qui touche à la zone libre, et suggère que la prudence fait un devoir d'éviter toute difficulté avec les Etats-Unis.

Le président Juarez est dénoncé par quelques journaux. Ils disent qu'il tient le Mexique sous l'influence américaine.

On conseille la reprise des relations avec les nations européennes afin de contrecarrer cette influence.

Juarez a nommé des commissaires pour l'exposition de New York.

Felix Diaz, gouverneur d'Oxaca, annonce qu'il a battu et mis en déroute les Inchitecos, rebelles sur l'isthme de Tehuantepec.

Nouvelles de Washington.

Washington, 18 janvier.—Le comité des voies et moyens a rapporté un bill qui fixe le tarif sur les esprits importés à $2 00.

Le commissaire Pleasanton est en faveur d'un système plus libéral pour l'exportation des esprits et du tabac.

CHAMBRE.—L'amendement qui élève de $1,000 à $300,000 l'allocation du bureau d'éducation, a passé. L'amendement qui augmente les salaires des juges de la cour suprême a passé [illegible].

Il a été présenté un bill pour l'admission de l'Utah dans l'Union.

Le rapport du comité sur l'affaire Brooks a été adopté, et Brooks [illegible] des accusations portées par Hastings qui a refusé de témoigner devant le comité.

Washington, 18 janv.—Sénat.—M. Morton a présenté une résolution pour la nomination d'un comité [illegible]

Washington, 18 janv—Des avis de Kingston, Jamaïque, du 8, disent que l'Arcia en cherchant le câble d'Aspinwall rompu dans 30 brasses d'eau, a trouvé un fond de sable.

Le grand dock de St-Thomas coulé par la tempête de 1867 a été relevé et tenu en bon état.

Washington, 18—On croit qu'il y aura deux rapports sur la question sénatoriale de Georgie. La majorité favorise Hill et Miller et la minorité Farrow et Whitely, et un autre rapport favorise une nouvelle élection.

Washington, 18—Selon toute apparence on discutera toute une semaine sur la question de rédiger le message sur les outrages dans le Sud. Les communications concernant les outrages auxquels les Sénateurs ont fait allusion dans les débats aujourd'hui et qui furent envoyées par les commandants militaires sont anti datées de 4 ou 5 ans. Trois sont de date récente. Celles des généraux Sickles et Mead quand ils commandaient dans le Sud. On peut dire que les communications plus récentes viennent du gouverneur de la Floride et du gouverneur Holden. Il y est dit, ce qui surprendra beaucoup de gens, qu'Andrew Johnson est le chef des Klukiux.

Washington, 18—A la Chambre, aujourd'hui, M. Morey a présenté et a fait référer au comité du commerce, un mémoire de la Chambre du commerce de la Nile-Orléans demandant assistance pour le canal maritime du fort St-Philippe. Le général Longstreet est ici.

Nouvelles Diverses.

New York, 18 janvier—Le marshal des Etats-Unis, Dallas, a intenté au Brooklyn Union un procès en diffamation parce que ce journal l'a accusé d'avoir manqué à son devoir; il demande $50,000 de dommages et intérêts. Le Union réitère ses accusations aujourd'hui.

Wilmington, 18 jan—Des nouvelles du comté de Robeson, sur les meurtres et autres outrages commis par la bande de Lowry n'ont aucune signification politique quelconque. Lowry, le chef, et presque tous les hommes de la bande sont des nègres.

Columbus, O., 18—Brestlinger, condamné à être pendu vendredi prochain, mais à qui un sursis de 11 semaines a été accordé, mande au gouverneur par l'intermédiaire du shérif, qu'il refuse le sursis et qu'il veut être pendu vendredi.

New York, 17—Arrivés en Europe, les steamers Tariffa et City of Brussels.

Lansing, Mich., 18—M. Ferriday a été élu sénateur des Etats-Unis, comme successeur de M. Howard. [illegible]

Memphis, 18—Temps nuageux. Mercure 35.

Marchés Européens.

Londres, 17 janv., midi—Consolidés 92 1/2: bonds 90 1/4.

Liverpool, 17 janv., midi—Coton lourd Orléans 8 1/4: ventes 10,000 balles. Cotes fermes.

Londres, 17, après-midi.—Coton plat Uplands 7 7/8. Orléans 8.

Liverpool, 17, 3 h. p. m.—Coton plat Vendu 10,000 balles. Tissus et filés de Manchester calmes, mais fermes.

Marchés Américains.

New-York, 18 janvier, soir—Argent facile à 7. Sterling 9 1/2 à 9 1/4. [illegible]

New York, 18, au soir.—5-20 de 1861, [illegible]

Memphis, 18—Coton plat. Mid. 14 1/2. Vendu aujourd'hui, 1200 balles.

Galveston, 18—Coton calme mais ferme. Bon ordinaire 13 1/2. Stock 37,237 balles.

Mobile, 18—Coton ferme, en bonne demande. Mid. 14 1/2. Stock 59,797.

Savannah, 18—Coton en demande modérée. Mid. 14 5/8. Stock 78,578.

Charleston, 18—Coton calme. Mid. 14 1/2. Stock 24,332.

Louisville, 18—Coton en forte demande middling 13 7/8. Farine active et ferme [illegible]

Cincinnati, 18—Coton languissant; mid 14 1/2. Farine en bonne demande et en hausse [illegible]

St Louis, 18—On demande une hausse sur les farines, mais elle n'est pas accordée. Le porc mess est ferme, à 21 à 21 50.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 18, 6 h. P. M.—Arrivé le steamer J. C. Harris, d'Indianola.

Dépêches d'hier soir.

Lille, 17 janv—L'armée du Nord a porté en avant et est arrivée jusqu'à la rivière Somme, sans rencontrer d'opposition.

Les détachements envoyés en reconnaissance par le général Faidherbe trouvent les ponts détruits et les villages sur la rive gauche du cours d'eau, barricadés.

L'armée toute entière est en mouvement et le général Faidherbe, avec de puissants renforts, a commencé une série d'opérations desquelles on attend de grands résultats.

Washington, 18 janvier.—Les sénateurs dont les noms suivent, ont été élus: Wendham, du Minnesota; le général John A. Logan, de l'Illinois; M. Frelinghuysen du New Jersey; M. Blair, du Missouri; Lot M. Morrill, (réélu), du Maine; Willow Saulsbury (réélu) du Delaware.

Le nouveau bill du comité de reconstruction sur la Géorgie [illegible]

Washington, 18 janvier.—Le général Pleasanton est devant le comité des voies et moyens. On croit qu'il est en faveur du rappel de la taxe des revenus.

Hastings refuse toujours de donner son témoignage dans l'affaire Brooks.

Le comité judiciaire de la Chambre est d'accord pour préparer un bill qui divise la Virginie en deux districts judiciaires.

On dit que le comité spécial de l'affaire Brooks rapportera une résolution qui exonère Brooks et renvoie Hastings.

La Chambre discute le bill des allocations.

SÉNAT—M. Casserly demande que le message du Président et les documents qui l'accompagnent soient référés au comité judiciaire. M. Wilson demande qu'ils soient référés à un comité choisi. Sur cette question, une discussion acrimonieuse s'élève. Elle n'est pas terminée en ce moment.

San Francisco, 18—Le steamer America est arrivé de Hong-Kong avec 180 Chinois et une cargaison.

Plusieurs prisonniers ont été déchargés sans jugement en vertu d'une récente décision de la Cour Suprême sur le témoignage des Chinois.

Passe du Sud-ouest, 18 midi—Arrivés la goëlette River Queen, en 25 heures de Galveston sur lest; la goëlette Frederick II, du Grand Caillou, avec du sucre; le steamer Mexican, de Liverpool par la Vera Cruz. Pas de départs.

New-York, 18 janvier — L'exportation d'espèces s'élèvera, aujourd'hui, à $250,000. Elle sera, demain, un peu plus d'un quart de million de piastres.

New York, 18 janv. midi—Coton lourd Orléans 15 7/8. Ventes 2,900 balles.

Frets fermes. Or ferme à 10 1/2. Sterling 9 1/2 et 9 7/8. 5-20 avec coupons 109 1/2.

HAUTS FAITS DE LA CIVILISATION PRUSSIENNE.

M. Clément Laurier délégué du ministère de l'intérieur à Bordeaux fait publier dans les journaux la note suivante:

Le sieur Gillot (Bernard), âgé de quarante-huit ans, émouleur et limeur de scies, domicilié à Andernay, canton de Revigny (Meuse), s'est présenté le 17 décembre courant devant le commissaire de police de la ville de Louhans (Saône-et-Loire), auquel il a fait, en présence [illegible] la déclaration suivante:

"Le 3 septembre dernier, étant à Andernay avec ma famille, composée de ma femme et six enfants, dont une fille de 13 ans, un corps de l'armée prussienne est arrivé dans cette localité, et après s'être livré à tous les excès imaginables, ils ont violé les jeunes filles, puis leur acte de bestialité accompli, ils ont tué ces enfants sous nos yeux, en les traversant à coups de baïonnette.

"J'ai eu la douleur d'assister à ces massacres sur la personne de ma fille. Pour mettre le comble à leur sauvagerie, les soldats prussiens ont mis le feu à notre village qui a été complètement détruit; [illegible]"

Pour copie conforme,
Le commissaire général délégué,
C. LAURIER.

—Les renseignements suivants [illegible]

MANIFESTATION CONTRE LA GUERRE EN SAXE.

Nous lisons dans un journal:

Nous avons parlé déjà des démonstrations contre la guerre qui ont eu lieu à Dresde. Le 22 décembre, on a trouvé la statue de l'électeur Maurice de Saxe les joues barbouillées de rouge, comme pour exprimer sa honte en présence de la Saxe actuelle, si humble en présence de la Prusse. Il faut savoir que l'électeur Maurice, au XVIe siècle, a été l'ennemi acharné des margraves de Brandebourg.

Le lendemain, sur les murs du château royal et aux coins de plusieurs rues de Dresde, étaient collées des affiches invitant le roi à se relever enfin, à rappeler ses troupes de France et à mettre fin à cette "guerre criminelle et meurtrière."

La police n'a pu faire disparaître ces affiches assez promptement pour que la population n'en pût prendre connaissance. Depuis lors, l'agitation des esprits va en croissant et l'on s'attend à de nouvelles démonstrations plus significatives.

La cour de Saxe a tout lieu de se montrer moins oublieuse à l'égard de la France. Deux fois, en 1813 et en 1815, la France a sauvé la Saxe des griffes de la Prusse; sans la France la dynastie saxonne aurait, depuis longtemps, cessé de régner.

Ajoutons qu'en 1866 c'est à l'intervention de la France que la Saxe a dû son existence, sans quoi elle eût été annexée comme le Hanovre.

DOCTEUR HUARD, De la Faculté de Médecine de Paris, 115 RUE ROYALE, [illegible] (Maison du Docteur Lambert.) Consultations—8 à 10, chaque jour.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES. A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, [illegible]

Sociedad Union Española — DE — BENEFICENCIA MUTUA. Aniversario. Los miembros que componen esta Sociedad se reunirán en la Sala calle Viejo Levé No 267, entre San Felipe y Ursulinas, el DOMINGO, 22 del corriente, á las 11, A. M. para celebrar el Aniversario. La Sociedad saldrá en procesion á las 12 en punto, marchando por las principales calles, y en seguida pasará á la Logia Perseverancia, esquina de San Claudo y Dumaine, donde estará preparada una colacion. La procesion marchará bajo las ordenes del Gran Mariscal Dn. Gabriel Prats. Por órden del Presidente, S. BUELA.

BAZAR FRANÇAIS. Extrait des Minutes de la Séance du 18 janvier 1871. SUR motion de M. le Dr O. Huard, [illegible] A. DE MONTLUZIN.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L∴ U∴ La Respectable Loge TOLERANCE [illegible] EDOUARD ROO, Secr.

AUX TAXABLES DU PREMIER DISTRICT NOUVELLE-ORLEANS. MON BUREAU, No 8 RUE CARONDELET [illegible] GEORGE A. SHERIDAN, Collecteur des Taxes, Premier District.

Banque Louisiane Nationale de la Nouvelle-Orléans. Nile-Orléans, 16 janvier 1871. A L'ÉLECTION annuelle, [illegible] J. F. D. LANIER, R. A. JOHNSON, J. M. LEA, J. H. WITHERSPOON, JULES VAIRIN, HENRY HULL, Jr., JOS. H. OGLESBY. [illegible] M. JOSEPH H. OGLESBY a été élu Président, [illegible] A. LURIA, Caissier.

Raffle. [illegible]

Avis. [illegible]

Avis. Avis. ATTENTION! [illegible] PIERRE CARTERON, Secrétaire.

Avis aux Contribuables du Deuxième District. [illegible] L. E. LEMARIE, Percepteur des taxes d'Etat, 2me District.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1871. LA Société en commandite existant en cette ville entre MM. Léon Queyrouze, Oscar Bois, [illegible] LEON QUEYROUZE, O. BOIS, J. AVET.

Association [illegible] Nile-Orléans, 6 janvier 1871. L'ÉLECTION annuelle [illegible]

Compagnie d'Assistance Mutuelle D'ASSURANCE des ANIMAUX VIVANTS DE LA NILE-ORLÉANS. [illegible]

PAR circulaire, en date du 1er août 1870, MM. KRUG & Co. de Reims [illegible] A. ROCHEREAU & Co., Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1871.

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois. VOICI le moment [illegible]

CARTE DE HARBEE. Carte Officielle de l'Etat de la Louisiane. CETTE Carte [illegible] Le prix en sera de dix piastres. [illegible] EDGAR STEKL, éditeur. [illegible]

Attention! Attention! Attention! Marchandises Sèches de Saison aux prix d'Encan. — Chez — PEPIN & TURCOTTE, 168 RUE DU CANAL 168. [illegible]

CHARLES TROUILLY, 37 RUE DE CHARTRES 37. VIENT de recevoir les articles suivants qu'il a choisis lui-même à Paris, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An: Un grand choix d'ARTICLES DE FANTAISIE, tels que: BIJOUTERIE en tous genres, BOITES DE PARFUMERIE, NECESSAIRES DE VOYAGE, CRISTAUX DE BACCARAT, ÉVENTAILS, COURONNES DE MARIÉES, FLEURS, etc., etc. —AUSSI— Un grand assortiment de CHEVEUX, NATTES, CHIGNONS, FRISETTES, BOUCLES ARTISTIQUES, PERRUQUES de toutes nuances. Le tout offert à des prix modérés.

CHANGEMENT DE LOCAL. Pension Française. [illegible] rue Bienville. [illegible]

VERITABLES GANTS — DE — Peau de chevreau, de Jouvin, et d'Alexandre, A UNE PIASTRE LA PAIRE. Si vous désirez avoir une paire de véritables Gants de peau de chevreau, de Jouvin et d'Alexandre, Adressez-vous à O'NEILL & GLEASON, au No 265 de la rue du Canal.

A VENDRE Café et Grocerie. UN CAFÉ et une Grocerie [illegible] S'adresser à ALPHONSE WALZ, [illegible]

Dissolution de Société. [illegible] JOSEPH MIRAMON, A. J. LATAMER.

A vendre pour cause de départ. GROCERIES. [illegible]

En débarquement du brick EOLO, de Cette, et du KENNEDY, de Bordeaux. 35 quarts SHERRY pâle [illegible] Blanchin & Girand, 62 et 64, Vieille-Levée.

A VENDRE: [illegible] JULES REISS [illegible]

A vendre pour cause de départ. ON DEMANDE à céder un CAFÉ [illegible]

Jambons de choix fourrés. [illegible]

Groceries et Café à vendre POUR CAUSE DE DÉPART. [illegible]

Moulins à Sucre, de Niles. [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, [illegible] rue Vieille-Levée. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Fire Works: ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents.

MR. ANTOINE DUBUC, [illegible]

JEAN BONNOT, Entrepreneur de Pompes Funèbres. 21 RUE STE-ANNE 21. [illegible]

C. CAVAROC & SON. [illegible] A. ROCHEREAU & CO.

Petits Pois! Asperges! [illegible]

AVIS. A PARTIR de ce jour, [illegible] C. CAVAROC. [illegible] D. CAVAROC.

MULLS SUISSES. [illegible] J. O. LIEBMAN & CO.

$500 de récompense. L'ASSOCIATION de la FOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE de la Louisiane payera CINQ CENTS PIASTRES [illegible] LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans. 157 CANAL 157. (Incorporé le 15 mars 1855) —OFFICIERS— L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice-président. THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice-président. [illegible]

La Española [illegible] M. A. VEGA.

Collège Commercial de St-Stanislas A LA BAIE ST. LOUIS. [illegible]

DENTISTES. LE DR. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. [illegible] J. S. KNAPP [illegible] $20 Seulement $20. [illegible] Préservez vos dents. J. A. CASABAVANT, [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible] CLASSE No 13. [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co. [illegible]

Avis spécial. Aux Restaurateurs et Propriétaires de buvettes. [illegible]

C. K. ZIMMERMANN & CO. 92 et 96 RUE CANAL. [illegible] Montres Américaines Waltham, [illegible] Bijoux et Argenterie Riches, [illegible]

SACRIFICE. Liquidation pour cause de départ. P. MEUNIER, 71 ROYALE 71. [illegible]

Avis au public. [illegible]

Département des Finances. [illegible] JOHN R. WALTON, [illegible]

Nouveau changement de domicile. [illegible]

Société commerciale. [illegible]

Avis d'Association. [illegible] Vos Brothers.

Société Commerciale. [illegible] F. STOCKMEYER.

Jackson, Kilpatrick & Henderson, [illegible]

Société Commerciale. [illegible]

Dr. VINEY, (De la Faculté de Paris,) [illegible]

ALBERT PAUL & CO., ENCANTEURS, [illegible]

Mme THIERRY, [illegible]

G. L. FEVRE, IMPORTATEUR [illegible]

J. SAGET, Armurier, [illegible]

P. DEJAN, [illegible]

Water-Works. Water-Works. [illegible]